

LA TECHNOLOGIE AU COLLÈGE

Sciences et Techniques Industrielles

Portail national de ressources - éduscou



CYCLE 4

Les défis et les risques associés à la transformation numérique

NIVEAU CINQUIÈME

Mots de passe

Pour réduire les risques et éviter un piratage de vos différents comptes en ligne, Il est recommandé d'utiliser des mots de passe suffisamment longs, **complexes et différents** pour accéder à chacun des équipements et services.

Les caractéristiques de mot de passe fort, difficile à craquer sont :

Au moins 12 caractères, Minuscule, Majuscule, Symboles (?#@...), Chiffres.

Au moindre doute, ou même par prévention, changer de mot de passe et activer la double authentification chaque fois que possible pour renforcer votre sécurité.

Enfin, il faut utiliser un **gestionnaire de mots de passe** pour les stocker de manière sécurisée.

Phishing et hameçonnage

Des signes révélateurs à surveiller :

- 1. L'adresse e-mail de l'expéditeur.
- 2. Demandes de renseignements personnels
- 3. Liens suspects
- 4. Demandes urgentes ou menaçantes
- 5. Contenu et orthographe douteux
- 6. Pièces jointes suspectes
- 7. Incohérences dans l'identité de l'expéditeur ou de l'entreprise

Plagiat et droit à l'image

Il est important de respecter des règles pour protéger le travail des autres et ses propres droits.

Le **droit d'auteur** est une protection légale qui donne au créateurs (comme les écrivains, les artistes, les musiciens, etc.) des droits sur leurs œuvres. C'est un délit passible de sanctions civiles et pénales.

Par exemple, le **plagiat** concerne l'appropriation des idées et des créations d'autrui. C'est considéré comme une forme de vol intellectuel. Cela peut entrainer des sanctions sévères allant de la réprimande à l'exclusion. Pour éviter le plagiat, il est important de citer ses sources et de reformuler les idées.

Le **droit à l'image** protège l'utilisation de l'image d'une personne sans leur accord. Les sanctions pour la violation du droit à l'image peuvent inclure des amendes, des dommages et intérêts pour préjudice moral